

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 AVRIL 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/04/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 19/04/2019

Délibération n° D-2019-97

Création d'un emploi temporaire de chargé(e) d'études et
développement à la direction des ressources humaines

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Jacques TAPIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi temporaire de chargé(e)
d'études et développement à la direction des
ressources humaines**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La fonction ressources humaines est au cœur d'enjeux importants, à l'instar de la maîtrise de la masse salariale, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de la diminution de l'absentéisme..., qui exigent de la positionner stratégiquement et de la partager avec l'ensemble des acteurs. En particulier, l'enjeu renouvelé de maîtrise de la masse salariale, notamment dans le cadre du pacte financier avec l'Etat, nécessite d'adapter les outils de pilotage.

Faire face à l'ensemble de ces défis nécessite de définir les besoins, d'identifier les moyens d'y répondre et de déployer les outils correspondants. C'est pourquoi il est proposé le recrutement d'un chargé d'études et de développement ressources humaines au sein de la Direction des ressources humaines, rémunéré sur la grille des attachés, pour une durée d'un an, sur le fondement de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.

Les missions suivantes lui seront notamment confiées :

- élaboration et déploiement d'un dispositif de pilotage de la masse salariale, sur la base d'une identification des besoins et d'une analyse des outils pouvant y répondre ;
- élaboration et déploiement d'un dispositif de pilotage de la fonction ressources humaines, et réflexion sur le partage de la fonction ressources humaines ;
- contribution à l'élaboration et au déploiement de projets en lien avec le système d'information ressources humaines.

Elles exigeront des connaissances de l'environnement territorial, en matière de ressources humaines, financière et informatique, ainsi que des qualités d'adaptabilité, d'autonomie, d'analyse, de synthèse, et de travail en transversalité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le recrutement d'un chargé d'études et développement ressources humaines, sur le fondement de l'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984, rémunéré sur la grille indiciaire des attachés territoriaux, pour une durée d'un an.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE